SUJET

LOGEMENT DES AÎNÉS

OBJET

Que fait le gouvernement pour soutenir le logement des aînés?

FAITS SAILLANTS

De la Stratégie nationale sur le logement :

- **13,2$ milliards** sont affectés au nouveau **Fonds national de co-investissement pour le logement**, en vue de contribuer à la création d'au moins **12 000 logements pour personnes âgées (7 000 SNL + 5 000 Budget 2016).**
    - Au 30 septembre 2019, 95 applications ont été approuvées, totalisants des demandes de prêts de 1,03 milliards de dollars et des demandes de contributions de 772,9 millions de dollars.
- **13,75$ milliards** pour **l'initiative Financement de la construction de logements (iFCL)**
    - L'initiative fournira des prêts, de 2017 à 2027 pour la construction de 42 500 unités locatives à travers le Canada.
    - Les emprunteurs bénéficient de prêts d'une durée de 10 ans, assortis d'emblée d'une assurance prêt hypothécaire de la SCHL.
    - Au 30 septembre 2019, la SCHL s'était engagée à verser 4,3 milliards de dollars aux termes de l'FCLL afin de soutenir la création de 14 345 logements, dont 9 608 seront abordables.
- **200$ millions** sur cinq ans pour le **Fonds pour l'innovation en matière de logement locatif abordable:**
    - Au 30 septembre 2019, la SCHL avait engagé plus de 95,3 millions de dollars pour soutenir la création de 8 032 logements, dont 7 119 seront abordables.
    - Plus de 1 400 logements en construction.
- **2$ milliards** pour **l'Allocation canadienne d'aide au logement** (totalisant 4 milliards avec contributions équivalentes des PT); Chaque ménage bénéficiaire de l'Allocation canadienne pour le logement reçoive en moyenne 2 500 $ par année et viendra en aide à au moins 300 000 ménages dans l'ensemble du Canada.
- **1,1$ milliards** aux PT pour les priorités locales (totalisant **2.2$ milliards** avec contributions équivalentes des PT);
- **4.3$ milliards** au PT pour administrer l'**Initiative canadienne de logement communautaire** (totalisant **8.6$ milliards** avec les contributions équivalentes des PT);
- **9,5$ milliards** en financement de base pour **les logements sociaux** existants administré par le PT et le fédéral.

Budget de 2016

- **2,3$ milliards** sur deux ans pour la phase 1 du Fonds consacré à l'infrastructure sociale.
- Dont **200,7$ millions** ciblant directement le logement pour personnes âgées.
    - **Plus de 5 000 ménages âgés à faible revenu** verront leurs conditions de logement s'améliorer.
    - Au 31 mars 2018, **1 679 projets** pour venir en aide à **6 247 ménages âgés**.

RÉPONSE

- **Aider les personnes âgées à accéder à des logements abordables, à rester chez elles et dans leur collectivité est l'une des grandes priorités de ce gouvernement.**

- **La Stratégie nationale sur le logement réduira le nombre de personnes âgées éprouvant des besoins en matière de logement grâce au Fonds national de co-investissement pour le logement. Ce Fonds de 13,2 milliards de dollars devrait permettre de créer au moins 7 000 logements abordables destinés aux personnes âgées. Il soutiendra aussi la réalisation des rénovations tant attendues, incluant l'amélioration de l'accessibilité, qui permettront aux personnes âgées de rester chez elles.**

- **Les aînés à faible revenu profiteront également de la future Allocation canadienne d'aide au logement qui représente en moyenne 2 500$ par année et des initiatives de financement pour le logement communautaire.**

- **Je tiens à rappeler aux députés que plus de 200 millions de dollars du Budget de 2016 ont été alloués spécifiquement au logement des aînés. À l'hiver dernier, plus de 6 200 ménages âgés profitaient de meilleures conditions de logement.**

- **Et nous pouvons en faire plus. Par l'entremise de la Stratégie, le gouvernement examine les lacunes dans les données pour en savoir plus sur les besoins en matière de logement chez les populations les plus vulnérables du Canada, y compris les aînés, et mieux répondre à ces besoins à l'avenir.**

- **En fait, je tiens à souligner qu'un nouveau laboratoire de solutions a été mis en place afin d'explorer les facteurs favorisant la stabilité résidentielle des aînés à faible revenu à risque d'éviction dans la région de Vancouver.**

- **La Société canadienne d'hypothèques et de logement a publié l'Enquête annuelle sur le logement des personnes âgées, qui couvre tous les centres des dix provinces. Les résidences privées et à but non lucratif sont incluses dans l'univers de l'enquête. Le rapport permet de mieux comprendre où sont les besoins.**

Exemples de réussite :

- **Ontario, le 21 mai 2019 –** Les aînés de Hamilton auront bientôt de nouvelles options de logement abordable grâce à la transformation de la tour Ken Soble. Cette dernière est la première tour d'habitation au Canada à être visée par un projet de rénovation selon les principes de la maison passive. Pour la transformation de la tour Ken Soble, le gouvernement fédéral investit près de 3,7 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds d'innovation pour le logement abordable de la SNL et présente un engagement financier de 6,3 millions dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement. Ce projet, piloté par CityHousing Hamilton, prévoit la rénovation selon les principes de la maison passive d'une tour de 17 étages actuellement inhabitée et inhabitable. On y comptera 146 nouveaux logements abordables pour les aînés.

CONTEXTE

Au Canada, la population des personnes âgées augmente, et bon nombre d'entre elles ont maintenant de la difficulté à pouvoir se payer un logement qui est acceptable ou qui leur permet de rester chez elles le plus longtemps possible. Selon les données du Recensement de 2016 de Statistique Canada, plus de 1,3 million de personnes âgées vivent dans un logement inacceptable, c'est-à-dire qui est non conforme à au moins l'une des normes, soit l'acceptabilité, l'abordabilité ou la taille. Plus de la moitié des aînés qui vivent dans un logement inacceptable vivent seuls (598 000).

Pour les aînés dont les besoins peuvent être satisfaits par le secteur privé, la SCHL offre une assurance prêt hypothécaire qui aide les Canadiens, y compris les personnes âgées, à avoir accès à du financement qui répond à leurs besoins. La SCHL est aussi le seul assureur hypothécaire au pays pour les résidences pour personnes âgées autonomes.

Laboratoires de solutions sur la stabilité en logement des aînés

Le laboratoire de solutions sur la stabilité en logement des aînés vise une approche communautaire pour assurer la stabilité des aînés locataires.

De plus en plus d'aînés à faible revenu locataires dans le Grand Vancouver perdent leur logement et deviennent sans-abri ou risquent l'expulsion. Ces situations sont souvent attribuables à des revenus faibles et fixes qui les empêchent d'absorber l'augmentation des loyers.

Le nombre d'aînés sans abri dans le Grand Vancouver a quadruplé depuis 2005; les femmes âgées étant les plus vulnérables (B.C. Seniors' Poverty Report Card, 2018). De plus, près de la moitié des aînés locataires qui vivent seuls vivent dans la pauvreté. Ils sont expulsés parce qu'ils sont socialement isolés et ne reçoivent pas les interventions et l'aide dont ils ont besoin.

Le laboratoire de solutions sur la stabilité en logement des aînés vise à trouver des réponses à la question : qu'est-ce qui pourrait permettre aux aînés locataires à faible revenu de rester dans leur logement, de bien « vieillir dans un bon endroit » et même de s'épanouir?

Si nous pouvons nous attaquer aux problèmes non pécuniaires auxquels les aînés sont confrontés dans leur situation de logement, nous pouvons trouver des solutions de logement communautaire durables, notamment de nouveaux réseaux et des nouvelles normes et références visant les immeubles locatifs adaptés aux besoins des aînés.

Notre laboratoire de solutions concorde avec les résultats communs ci-dessous de la Stratégie nationale sur le logement et y contribuera de façon significative :

- L'itinérance est réduite d'année en année.
- Les logements sont abordables et en bon état.
- Le logement abordable favorise l'inclusion sociale et économique des personnes et des familles.
- Des partenariats sont formés, renforcés et mobilisés pour atteindre de meilleurs résultats.

Financement accordé par le SCHL : 95 501$
Promoteur : Seniors Services Society de la Colombie-Britannique
Partenaires : Landlord BC, Gerontology Research Center, l'Université Simon Fraser, Mme Beverly Pitman—planification et développement urbain et régional; Burnaby Community Services; Brightside Community Homes Foundation

Analyse comparative entre les sexes plus (ASC+)

Les aînés à faible revenu et les femmes âgées vivant seules sont des populations très touchées par les besoins impérieux en matière de logement. Environ le tiers des ménages qui vivent dans un logement communautaire sont des aînés. Les femmes âgées vivant seules sont plus susceptibles d'éprouver des besoins impérieux en

matière de logement (27 %) que leurs homologues masculins (21 %). Bien des aînées vivent l'insécurité économique due à une pension insuffisante, à une épargne-retraite minime ou au veuvage.

À mesure que la population vieillira, le besoin de logements abordables devrait augmenter chez les aînés. L'approche proposée de la Stratégie nationale sur le logement réduira les besoins en matière de logement des aînés en offrant une aide au loyer par l'intermédiaire de l'Allocation canadienne pour le logement. L'abordabilité des logements communautaires pour les aînés à faible revenu sera protégée par les initiatives de logement communautaire et par le financement versé aux provinces et territoires. Le Fonds national de co-investissement pour le logement soutiendra aussi la construction, la réparation et le renouvellement de logements pour les aînés, ce qui devrait soulager la demande de logements abordables de la part des aînés à faible revenu. De plus, le Fonds investira dans le logement abordable et appuiera les partenariats avec les services pour permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles.

Contact	**Approved by** **Approuvé par**	**Lead Sector(s)** **Secteur(s) responsable(s)**	**Date/Docket Number** **Date/Nº du fichier**
Hugo P. Fontaine Parliamentary Affairs/ Affaires parlementaires CMHC/SCHL 613-748-2895	Derek R. Antoine Manager/Gestionnaire Parliamentary Affairs/ Affaires parlementaires CMHC/SCHL 613-748-2455	Client Solutions, Policy and Innovation	November 20, 2019 QP190145